



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ANNEE 2018

(Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000)

SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (ANNEE 2018)

Le service public de déchets se compose :

- de la collecte des ordures ménagères,
- de la collecte sélective de verre, du carton des commerçants, du papier et des emballages ménagers.
- le traitement des ordures ménagères
- de la déchetterie pour la réception des objets encombrants,
- d'un centre de stockage de gravats.

1. POPULATION CONCERNEE

La totalité de la population des communes du canton (permanente, touristique et des résidences secondaires) bénéficie de la totalité des services.

Elle se compose :

Population permanente : 6 688 habitants

Résidences principales : 2 419 dont 1286 meublés représentant 5 140 lits

Résidences secondaires : 4 093

Hôtels : 1 045 lits

Chambres d'hôtes et gîtes : 297 lits

Campings : 13 représentant 5 191 lits

Hébergement associatif : 7 représentant 1 356 lits

La capacité d'accueil est de 27 229 lits dont 13 848 lits marchands.

2. PERSONNEL ET MATERIEL DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers est assurée en régie.

2.1. Présentation du service de collecte des ordures ménagères.

Le service est basé dans la zone d'activité « Les Sablonnières » à L'Argentière-la-Bessée. Le garage comprend : une aire de stationnement pour les camions, une zone de réparation et d'entretien des véhicules, un vestiaire et une salle de repos, un bureau et une zone de lavage.

2.1.1. Le personnel.

Le nombre d'employés varie au cours de l'année :

- 1 responsable de service
- 1 chef d'exploitation
- 1 gardien de déchetterie

- hors « saison été » : 3 chauffeurs + 6 rippers
- en « saison été » : 3 chauffeurs + 9 rippers

Les horaires sont les mêmes toute l'année : 5h - 12h.

Les chauffeurs sont également chargés de l'entretien des camions : nettoyage de la cabine et de la benne, intérieur et extérieur et graissage une fois par semaine.

Une partie du personnel s'occupe également des réparations simples des véhicules, ainsi que des opérations de base (vidange...).

Le nettoyage et la réparation des bacs ont lieu 1 fois par an (printemps et automne) durant 5 à 6 semaines, ces opérations sont réalisées sur place par le personnel du service.

En outre, le personnel réalise diverses tâches : aménagement du garage, déneigement de la crèche, entretien des bâtiments et jardins du canton...

2.1.2. Véhicules et matériel de réparation.

Le parc de véhicules de collecte aux couleurs de la C.C du Pays des Ecrins est le suivant :

Véhicule	Marque	Volume	Tonnage maxi	Kilométrage	Age	Etat
8546 KL 05	Renault	9.5 m ³	5.5 T	351 828	19 ans	bon
BB013RV	Mercedes	30 m ³	26 T	91 905	8 ans	Très bon
2439 KW 05	Renault	14 m ³	7 T	219 302	13 ans	Bon
CR166NX	Renault	10 m ³	5.5 T	110 400	5 ans	Très bon
1307 LC 05	Mercedes	12 m ³	6 T	195 286	9 ans	Bon

Cette hétérogénéité dans la taille des camions est due aux difficultés de passage dans certaines zones (étroitesse, hauteur limitée...) qui nécessitent la collecte par un camion de volume plus limité.

Le service possède également un camion benne-basculante sur lequel sont montés la machine à pression pour laver les bacs et le matériel de réparation.

Dans le garage, un atelier complet permet de procéder aux réparations mineures. Les chauffeurs peuvent également y nettoyer et graisser les camions.

2.1.3. Récipients de collecte et points de regroupements existants.

Les containers destinés à recevoir les ordures ménagères, le verre et les emballages sont de taille et de couleurs variées :

- les différentes tailles : 240 L, 330 L, 360 L, 500 L, 600 L, 660 L et 750 L
- les différentes couleurs : Gris-Orange, Gris-Vert, Gris-Gris, Vert-Vert, gris-jaune

La plupart des bacs ont cependant une contenance de 660 L .

Le nombre de bacs OM, Verre et emballages par commune est donné dans le tableau suivant :

Commune	Nb bacs OM	Nb bacs Verre	Nb bacs Embal lage	Nb bacs total	Nb CSE OM	Nb CSE verre	Nb CSE Emb	TOTAL CSE
Freissinières	18	11	10	39	5	5	4	14
Champcella	16	6	6	28	1	1	1	3
St-Martin	34	16	14	64	14	10	10	34
Les Vigneaux	31	13	13	57	9	8	7	24
Pelvoux	28	6	15	49	21	14	13	48
La Roche	53	26	29	108	6	6	5	17
Puy-St-Vincent	42	27	29	98	45	31	24	100
Vallouise	80	39	51	170	11	11	10	32
L'Argentière	187	81	87	355	11	9	8	25
<u>TOTAL</u>	<u>486</u>	<u>223</u>	<u>252</u>	<u>961</u>	<u>122</u>	<u>94</u>	<u>81</u>	<u>297</u>

De plus 36 colonnes de 4 m³ (papier) ont été distribuées sur les 9 communes du Canton.

Commune	Nb de colonnes
Freissinières	2
Champcella	2
St-Martin	5
Les Vigneaux	3
Pelvoux	3
La Roche	5
Puy-St-Vincent	4
Vallouise	4
L'Argentière	8

Depuis le printemps 2006, 10 colonnes semi enterrées sont installées sur la commune de St Martin de Queyrières. Celles-ci permettent d'améliorer l'esthétique des points de collecte et de diminuer la fréquence de collecte des déchets.

Durant l'automne 2007, 90 colonnes semi enterrées ont été installées sur la station de 1600-1800 à Puy St Vincent. Cette opération a permis de supprimer sur la station 118 bacs d'ordures ménagères, 51 bacs verre et 54 bacs emballages.

Au printemps 2008, 90 colonnes semi enterrées ont été installées dans les campings : 92 bacs d'ordures ménagères, 44 bacs de verre et 48 bacs emballages ont été supprimés.

En 2009, 17 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village : 41 bacs d'ordures ménagères, 10 bacs de verre et 11 bacs emballages ont été supprimés.

En 2010, 34 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

39 bacs d'ordures ménagères, 18 bacs de verre et 19 bacs emballages ont été supprimés.

En 2011, 21 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

31 bacs d'ordures ménagères, 16 bacs de verre et 16 bacs emballages ont été supprimés.

En 2012, 12 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

13 bacs d'ordures ménagères, 5 bacs de verre et 4 bacs emballages ont été supprimés

En 2013 ,35 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

En 2014, 13 colonnes supplémentaires papier ont été installées

En 2015, 7 colonnes de collecte de cartons ont été installées

En 2018,4 colonnes semi enterrées ont été installées.

3.COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le canton est divisé principalement en 4 secteurs de collecte pour la période creuse et six secteurs en période estivale.

3.1. Organisation des tournées.

Quatre tournées ordures ménagères :

- Argentièrè nord + St Martin de Queyrières
 - Fréquence 2 fois par semaine (mardi et vendredi) en été 3 fois par semaine
 - Nombre de bac 135 nombre de CSE 18
 - Volume bacs 89 m³ CSE 90 m³
 - Nombre de point de regroupement 74
 - Nombre de KMS : 93
 -
- Argentièrè sud + Freissinières + Champcella
 - Fréquence 2 fois par semaine (lundi et jeudi) en été 3 fois par semaine
 - Nombre de bac 118 nombre de CSE 12
 - Nombre de point de regroupement 76
 - Volume bacs 78 m³ CSE 60 m³
 - Nombre de kms : 88
 -
- Roche de Rame + les Vigneaux + Bâtie + Vallouise (Puy Aillaud + Villard + Parcher + Pierre Sainte) + Pelvoux (route de l'Eychauda)
 - Fréquence 2 fois par semaine (mardi et vendredi) 3 fois en été
 - Nombre de bacs 115 Nombre de CSE 18
 - Nombre de point de regroupement 79
 - Volume bacs 76 m³ CSE 90 m³

- Nombre de KMS : 92

- Vallouise + Pelvoux Sarret+ Puy st Vincent

- 2 fois par semaine (lundi et jeudi) 3 fois par semaine en été et en hiver.
La commune de Puy st Vincent est collectée tous les jours durant les vacances de février
- Nombre de bacs 119 nombre de CSE 75
- Nombre de point de regroupement 106
- Volume bacs 78 m³ CSE 369 m³
- Nombre de KMS : 97

3.2. Tonnage collecté

En 2018, le tonnage des ordures ménagères collecté est de 2 057 T (2 022 T en 2017)

Nous constatons une augmentation de 1.73 % du tonnage des ordures ménagères par rapport à l'année 2017.

3.3. Coût du service

	OM	
	Année 2018	Rappel 2017
Main d'œuvre :	246 862 €	248 452 €
Charges générales :	161 000 €	162 699 €
Charges financières :	9 223.90 €	9 620 €
Amortissement :	84 320.60 €	98 494 €
TOTAL:	501 406 €	519 265 €

Le coût de la tonne collectée est de 243.75 € (256.80 € en 2017) se décomposant comme suit

- Personnel : 120.01 € (122.87 € en 2017)
- Charges générales : 78.26 € (80.46 € en 2017)
- Charges financières : 4.48 € (4.75 € en 2017)
- Amortissement : 40.99 € (48.71 € en 2017)

Le personnel représente 49.23 % des charges de la collecte des ordures ménagères (47.84 % en 2017)

Les charges générales sont calculées au prorata du tonnage d'ordures ménagères par rapport au tonnage total (ordures ménagères + collecte sélective).

3.4 .Traitement des ordures ménagères

Celles-ci sont vidées au niveau du quai de transfert de Guillestre dans une semi remorque avant d'être transportées et traitées au CSDU du Beynon à Ventavon depuis juin 2006.

3.4.1. Coût de traitement

Le coût de traitement se compose
Frais de remboursement d'emprunt
Frais d'exploitation du CET + secrétariat

En 2018, la participation de la communauté de communes du Pays des Ecrins est de 342 181 € soit 166.34 € par tonne mise en décharge (148.99 € en 2017).

Le SMITOMGA a mis en conformité le CET de Guillestre, le programme de travaux a représenté 1 295 816 euros.

4.COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS

4.1. Organisation des tournées

Tournées collecte emballage

semaine 1 (tournées 1 , 2 ,3)

semaine 2 (tournées 4, 5)

- Freissinieres + Champcella + l'Argentière (tournee 1)
 - o Fréquence : tous les 15 jours et durant les vacances scolaire (été et hiver) une fois par semaine
 - o Nombre de bacs 104 nombre de CSE 12
 - o Nombre de point de regroupement 98
 - o Volume bacs 69 m³ CSE 60 m³
 - o
- La Roche de Rame + Pelvoux + Vallouise (tournee 2)
 - o Fréquence : une fois par semaine
 - o Nombre de bacs 108 nombre de CSE 27
 - o Nombre de point de regroupement 94

- Volume bacs 71m³ CSE 135m³
- Nombre de KMS : 70

- Vigneaux + Puy St Vincent + St Martin de Queyrières (tournée 3)
 - Fréquence : une fois par semaine
 - Nombre de bacs 56 nombre de CSE 41
 - Nombre de point de regroupement 65
 - Volume bacs 36m³ CSE 205m³
 - Nombre de KMS : 77

- La Roche de Rame + l'Argentière (tournée 4)
 - 1 fois tous les 15 jours
 - Nombre de bacs 116 nombre de CSE 12
 - Nombre de point de regroupement 105
 - Volume bacs 76 m³ CSE 60 m³

- Pelvoux + Vallouise (sauf la Casse)+ Vigneaux + St Martin de Queyrières (tournée 5)
 - Fréquence : tous les 15 jours et durant les vacances scolaires (été et hiver) une fois par semaine
 - Nombre de bacs 94 nombre de CSE 33
 - Nombre de point de regroupement 84
 - Volume bacs 62 m³ CSE 165 m³
 - Nombre de KMS : 72

Tournées collecte verre :

- Tournée bac 1 Argentière + Freissinieres + Champcella
 - Fréquence : une fois par mois et en période touristique une fois toutes les 3 semaines
 - Nombre de bac : 98
 - Nombre de point de regroupement 86
 - Nombre de KMS : 67
- Tournée bac 2 Vallouise + Pelvoux + la Roche de Rame
 - Fréquence une fois par mois et tous les 15 jours en période touristique
 - Nombre de bac : 80
 - Nombre de point de regroupement 69
 - Volume bac : 65m³
 - Nombre de KMS : 70

- Tournée Bac 3 St Martin de Queyrières + Les Vigneaux + Bâtie + Puy Saint Vincent + Puy Aillaud
 - o Fréquence une fois par mois et tous les 15 jours en période touristique
 - o Nombre de bac : 56
 - o Nombre de point de regroupement 45
 - o Volume bac : 37 m³
 - o Nombre de KMS : 105
- Tournée Molok 1 : Argentière + la Roche de Rame + Freissinières + Champcella
 - o Fréquence : une fois toutes les 6 semaines et une fois par mois en période touristique
 - o Nombre de CSE : 19
 - o Volume CSE : 57m³
 - o Nombre de point de regroupement 17
- Tournée Molok 2 : Puy St Vincent
 - o Fréquence : une fois par mois puis à la demande en période touristique
 - o Nombre de CSE : 31
 - o Volume CSE : 93 m³
 - o Nombre de point de regroupement 17
- Tournée Molok 3 : les Vigneaux + St Martin de Queyrières
 - o Toutes les 6 semaines
 - o Nombre de CSE : 18
 - o Volume CSE : 54m³
 - o Nombre de point de regroupement 17
- Tournée Molok 4 : Pelvoux + Vallouise
 - o Fréquence : une fois toutes les 6 semaines puis une fois par mois en période touristique
 - o Nombre de CSE : 24
 - o Volume CSE : 72 m³
 - o Nombre de point de regroupement : 21

Tournée Collecte Papier

- Puy St Vincent + Vallouise + Pelvoux
 - o Fréquence : une fois toutes les 5 semaines
 - o Nombre de colonne aérienne : 8
 - o Nombre de point de regroupement 8
- L'Argentière + Freissinières + Champcella
 - o Fréquence : une fois toutes les 5 semaines
 - o Nombre de colonne aérienne : 11
 - o Nombre de point de regroupement : 11
- St Martin de Queyrières + La roche de Rame + Les vigneaux
 - o Fréquence : une fois toutes les 5 semaines
 - o Nombre de colonne aérienne : 8

- Nombre de point de regroupement : 8

Tournée collecte Carton

- Tout le territoire une fois par semaine et 3 fois par semaine en période touristique

Nombre de KMS : 100

4.2. Quais de transfert pour la collecte sélective

Les quais de transfert prévus pour les matériaux issus de la collecte sélective sont situés sur le site de la déchetterie intercommunale de l'Argentière. Les trois quais réceptionnent le verre, le papier et les emballages ménagers.

Ces quais ont été équipés d'un compacteur et de 2 caissons pour les emballages, et de 2 bennes de 30m³.

Montant investissement :

G C (quais) : 72 350.59 € (TTC)

Equipements : 62 613.61 € (TTC)

4.3. Tonnages collectés

MATERIAUX	TONNAGE	<u>KG/ HAB /AN</u>	<u>OBJECTIFS Eco Emballages</u>
VERRE	384 t	57.41	35.50
EMBALLAGES	164 t	24.52	11.86
JOURN / MAGAZ	152 t	22.72	15
CARTON ONDULE	181 t	27.06	0

4.3.1. Objectifs détaillés des emballages :

	Quantité Produite (kg/hab/an)	Objectif (kg/hab/an)	Gisement (kg/hab/an)
ACIER	1.64	2	12
ALUMINIUM	0.13	0.25	1.2
PLASTIQUES	6.21	2.50	22
CARTON (emr)	10.20	6.50	32
VERRE	55.74	35.50	45

Taux de refus au centre de tri : 34 %

4.3.2 Aide à la tonne triée / reprise :

	Aide tonne triée (€ / tonne)	<u>Reprise</u> (€ / tonne)
Acier	62	174
Aluminium	278	579
Carton (ELA,EMR)	202	108.9
Flacon plastique	596	466
verre	4.40	20

4.4. Coût du service :

	ANNEE 2018				
	Verre	Carton	Emballages	Papier	TOTAL
Main d'œuvre	29 580 €	46 367 €	64 398 €	3 477 €	143 822 €
Charges générales					69 000 €
Charges financières					3 953 €
Amortissement					36 137 €
TOTAL DEPENSES					252 912 €
RECETTES	10 407 €	7 191 €	60 210 €	8 427 €	86 235 €
COÛT TOTAL					166 677 €

Les 86 235 € de recettes sont réparties de la façon suivante :

- 52 711 € d'aides à la tonne triée versées par Eco Emballages
- 33 524 € de reprises de matériaux

Le coût du personnel à la tonne est de :

- 77 €/Tonne pour le verre
- 256 €/Tonne pour le carton
- 392 €/ Tonne pour les emballages
- 22.87 €/ Tonne pour le papier
- 120.01 €/Tonne pour les ordures ménagères

Le personnel représente 56.86 % des charges de collecte sélective (54.10 % en 2017)

4.5 Transport et conditionnement

	Tonnages 2018	Transport	Coût transport 2017 (ttc)	conditionne ment	Coût conditionnement 2017(ttc)
Verre	384 T	0 €/T	0 €	0	0

Emballages	164 T	262.02 €/Benne	14 410 €	264 €/T	43 296 €
Journ/Magaz	152 T	262.02 €/benne	3 668 €	27.50 €/T	4 180 €
Carton	181 T	242 €/Benne	14 036 €	24.75 €/T	4 480 €
Total	881 T		32 114 €		51 955 €

Le verre est transporté dans le Languedoc par l'entreprise ZENA.
Le papier, le carton et les emballages sont transportés par l'entreprise Allamanno au centre de tri à Ventavon.

4.6. Sensibilisation de la population :

4.6.1 Réunions de quartier, auprès des associations ou auprès des services techniques:

Réunion de sensibilisation auprès des compagnons du devoir ou des services techniques communaux.

Stand tri sélectif sur les marchés de l'Argentière et de Vallouise pendant la quinzaine du tri.

Distribution de sacs rappelant les consignes de tri.

Jeu concours pendant la semaine du tri

4.6.2 Sensibilisation en milieu scolaire :

Sensibilisation auprès des 4 classes de 6^e du collège des Giraudes (à l'aide de la vitrine

du tri, d'une exposition et d'une cassette vidéo).

Sensibilisation dans les écoles primaires (St Martin, l'Argentière ...)

Des visites de déchetterie ont été effectuées.

4.6.3 Documents de sensibilisation :

Des articles sont passés régulièrement dans la presse.

Des affichettes en plusieurs langues ont été distribuées dans les stations de ski et les campings.

4.6.4 Bilan

En 2018, le tonnage de collecte sélective est en augmentation de 6.91 % par rapport à l'année 2017.

Le taux de refus au centre de tri en ce qui concerne les emballages est de 34 %.

Ce taux est dû certes à des erreurs de tri mais aussi au fait que les emballages restent trop longtemps dans le caisson (problème des petites collectivités).

4.7 Opération compostage individuel

Les composteurs ont été distribués durant l'année 2018 sur le Canton de l'Argentière. Les composteurs en bois de 300 litres ont été prêtés en échange d'une caution de 20 €.

Environ 690 composteurs ont été distribués sur le Canton depuis le début de l'opération.

5. REHABILITATION DES ANCIENNES DECHARGES DU PAYS DES ECRINS

Le Canton du Pays des Ecrins comptait, il y a encore quelques années sur son territoire, 11 décharges.

L'ouverture de la déchetterie intercommunale des Sablonnières en juin 1998 a permis de mettre fin à cette multitude de dépôts.

Depuis, la décharge de l'Argentière-La-Bessée plus connue sous le nom d'ancien crassier de Pechiney a été réhabilitée.

Six, parmi les dix autres anciennes décharges pouvaient encore présenter des risques au niveau de la pollution de leur milieu et étaient peu esthétiques, c'est pourquoi la Communauté de Communes a eu la volonté de lancer un programme de réhabilitation. Cette démarche a d'ailleurs été fortement encouragée par le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés révisé en mars 2001.

Après montage de dossier, une demande de subvention a été faite : le montant des travaux s'est élevé à 137 200 €.

La réhabilitation des six décharges s'est terminée au printemps 2008.

6. DECHETTERIE

6.1. Equipement

La déchetterie est ouverte en juin 1998. Elle est constituée de 8 quais de déchargement munis de bennes de 30 m³ et d'un compacteur pour les cartons, d'un local de stockage des DMS et d'un local d'accueil. Le gardiennage est assuré par un agent à plein temps et d'un agent des OM pour le sixième jour d'ouverture et le remplacement de congés.

Les travaux de mise aux normes et sécurisation de la déchetterie ont été effectués durant l'année 2015 pour un montant de 69 000 € HT (financés à hauteur de 60 % par l'Etat et l'ADEME).

Ces derniers ont consisté à :

- créer des murets de déchargement et poser des barrières anti chutes en bout de bennes
- poser des bardeaux métalliques pour protéger les murets béton
- poser une clôture de 2 mètres de haut et surélever le portail
- poser une barrière de régulation des entrées
- acquérir une armoire aux normes pour les DDS
- acquérir une benne étanche pour le stockage des bidons souillés
- acquérir une benne pour le stockage des huiles végétales
- créer un réceptacle des huiles de vidange
- refaire l'ensemble de la signalétique du site

A l'occasion de la mise aux normes, un nouveau règlement intérieur a été validé afin de définir les règles de fonctionnement de la déchetterie.

6.2. Fréquentation

Nombre de visites : 21 155 (baisse de 3.05 % par rapport à 2017).

- Pourcentage de visites relatives aux artisans commerçants : 10.12 %
- Pourcentage de visites relatives aux particuliers : 89.88 %

Récapitulatif du nombre de visites par mois : 1 762 (1838 en 2017)

- Nombre de visites par mois relatives aux artisans commerçants : 178
- Nombre de visites par mois relatives aux particuliers : 1584

6.3. Tonnage collecté

Pneus : 72 T

Métaux : 74 T

Déchets verts: 446 T

Gravats : 487 T
 Bois : 307 T
 Encombrants : 764 T
 Huiles usagées : 3.2 T
 DMS : 13 T
 Batterie : 200 unités
TOTAL : 2 166 T (1959 T en 2017)

6.4. Coût du service

Main d'œuvre : 75 951 € (72 025 € en 2017)
 Charges générales : 190 069.03 € (167 850 € en 2017) dont 32 087 € pour transport et 140 340 € pour traitement
 Consommation (électricité, téléphone) : 1 683.97€ (1 259 € en 2017)
 Charges financières : 1 354 € (1 426.59 € en 2017)
 Amortissement : 28 992 € (28 985 € en 2017)
TOTAL : 298 050 € (271 545 € en 2017)

Le coût exploitation est de 137.60 € par tonne se décomposant comme suit :

Personnel : 35.06 €
 Charges générales : 87.94 € (dont transport 13.45 € et traitement 58.31 €)
 Charges financières : 0.62 €
 Amortissement : 13.38 €

6.5. Centre à gravats

Centre à gravats	Année 2018
Main d'œuvre	6 740 €
Intervention extérieure	0 €
Amortissement	2 345 €
TOTAL DEPENSES	9 085 €
Reprise subvention	0 €
Redevance	8 211 €
TOTAL RECETTES	8 211 €
COUT	874 €

En 2018, le centre a réceptionné 2 200 m³ de gravats.

7. RECAPITULATIF

Nature	COUT		
	Année 2017	Année 2018	variation
Collecte OM	519 265 €	501 406 €	- 3.44 %
Traitement OM	301 270 €	342 181 €	+ 13 %
Collecte sélective	252 894 €	252 912 €	+ 0 %
Recettes CS	91 475 €	86 235 €	- 5.73 %
Déchetterie	271 545 €	298 050 €	+ 9.76 %

(encombrants,pneus,huiles,DMS)			
Redevance spéciale (entreprises +campings +recettes métaux , DEEE et ecomobilier)	76 271 €	77 800 €	+ 2 %
Centre à gravats	331 €	874	+ 264 %

La tonne d'ordures ménagères, collectée et traitée, revient 410.09 € (405.79 € en 2017, soit + 1.05 %).

8. FINANCEMENT

Le service de déchets ménagers est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) récupérée auprès des usagers du canton (particuliers et professionnels).

Les recettes sont de 1 634 695 € se répartissant comme suit :

TEOM: 1 447 310 €

Aides : 0 €

Recettes collecte sélective : 86 235 €

Produits exceptionnels : 0 €

Atténuation de charges : 15 139 €

Redevance centre à gravats : 8 211 €

Redevance spéciale professionnels et campings, recettes déchetterie: 77 800 €

9. EVOLUTION DU SERVICE

Une étude est en cours afin de valoriser la partie organique des déchets du haut du Département. Le programme territoire zéro déchet zéro gaspillage permet à la collectivité d'avoir des moyens humains supplémentaires afin de travailler sur la sensibilisation au tri, au compostage et de développer de nouvelles filières. Les déchets de bois sont traités par une filière agréée depuis juin 2009 : ces derniers sont récupérés par l'entreprise Chancel avant d'être acheminés en Italie pour la confection de mobiliers tels que des bureaux, des cuisines...

Fait à L'Argentière-La Bessée le 11 juin 2019

Le Président

Cyrille DRUJON D'ASTROS